

# **CONSEIL MUNICIPAL**

---

## **Compte-rendu**

**Séance du 16 décembre 2020**

# CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le mercredi 16 décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 9 décembre 2020 s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

**Etaient présents :** Franck VALLEIN, Valérie DIARD-MARTIN, François POMMOIS, Marie-Pierre EVANNO, Philippe GOURAUD, Anne LE CORVEC, Nicolas LE GROS, Christelle CHAUT, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Stéphane LE MENAJOUR, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Rémy GUILLOUZIC, Alix DE LEPINAU, Thierry PADELLEC, Sabrina JULO, Jean-Yves COZIC, Yves LOIN, Annick LE MOAL, Hervé GUILLOUZIC, Marie-Claude SUGIC, Antonio MAIO, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Anne LE CORRE, Laurent HARNOIS, Muriel LE CHENE.

**Absents représentés :** /

**Absent excusé :** Loïc HAREL

Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 28 - Pouvoirs : / - Votants : 28

Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS

Ouverture de la séance : quorum atteint avec 28 conseillers municipaux présents

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1/ Séance du conseil municipal du 4 novembre 2020 : approbation du procès-verbal

Rapporteur : Franck VALLEIN

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020 a été adressé aux conseillers municipaux par voie dématérialisée. Chaque conseiller est invité à en prendre connaissance et à indiquer en séance les observations ou corrections qu'il souhaite y apporter.

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 novembre 2020.**

### 2/ Ouverture des commerces le dimanche

Rapporteur : Franck VALLEIN

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **FIXE à 5 le nombre d'ouverture des dimanches des commerces de détail pour l'année 2021**
- **ARRETE ces 5 jours aux dates suivantes : 28 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.**

### 3/ Syndicat Mériadec Villages : actualisation des statuts

Rapporteur : Franck VALLEIN

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'actualisation des statuts du syndicat de communes Mériadec Villages

## **FINANCES**

### **4/ Tarifs communaux – année 2021**

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs communaux qui seront applicables au 1er janvier 2021, tels qu'établis dans l'annexe 2.

### **5/ Approbation de l'attribution de compensation définitive 2020**

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la retenue sur l'attribution de compensation de la Commune d'un montant de 8 809 euros au titre de l'année 2020 dans le cadre de l'acquisition de matériel de protection par la Communauté de communes portant l'attribution de compensation définitive pour 2020 de la Commune à un montant de 284 401 euros
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **6/ GRDF : redevance d'occupation du domaine public 2020**

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE**, au titre de l'année 2020, le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF pour la canalisation de gaz naturel à 925 € et la redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les travaux à 213 €.
- **APPROUVE**, pour la durée du mandat, l'établissement annuel du titre de recette exécutoire pour le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF pour la canalisation de gaz naturel et pour le montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les travaux au vu des données transmises par GRDF.

### **7/ Mériadec – convention entre la commune de Pluneret et la commune de Plumergat**

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de convention pour la gestion de Mériadec entre la Commune de Pluneret et la Commune de Plumergat, applicable pour la durée du mandat
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à la signer

### **8/ Gestion de Mériadec – année 2019**

Rapporteur : François POMMOIS

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le montant des participations dues par la commune de Plumergat à la commune de Pluneret au titre de la gestion de Mériadec de l'année 2019
- **APPROUVE** le montant de la participation due par la commune de Pluneret à la commune de Plumergat au titre de la gestion de Mériadec de l'année 2019.

#### **9/ Gestion de l'espace Gilles Servat – année 2019**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** le montant des participations dues par la commune de Plumergat à la commune de Pluneret au titre de la gestion de l'espace Gilles Servat pour l'année 2019

#### **10/Collège de Kerfontaine – dotation complémentaire 2019/2020**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'application d'une dotation complémentaire pour l'utilisation des équipements sportifs par le collège de Kerfontaine pour l'année scolaire 2019/2020 d'un montant de 186.73 €.

#### **11/Collège de Kerfontaine : occupation du plateau sportif et des terrains extérieurs – dotation 2020/2021**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** le montant de la dotation revenant à la Commune par le collège de Kerfontaine, pour l'année scolaire 2020/2021, à 1 082.90 € pour l'utilisation prévisionnelle du plateau sportif de Kerfontaine et des terrains extérieurs à hauteur de 637 heures.

#### **12/Décision modificative n° 2020/3 : intégration de la valeur vénale des terrains, acquis gratuitement, dans le patrimoine communal**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2020/3 relative à l'intégration de la valeur vénale des terrains acquis gratuitement dans le patrimoine de la Commune.

#### **13/Pandémie COVID-19 – mesures d'accompagnement à la relance de l'économie et du tourisme**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** les mesures financières présentées ci-dessus, dans le cadre de l'accompagnement à la relance de l'économie et du tourisme sur la commune consécutivement à la pandémie COVID-19

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

#### **14/Investissement : autorisation d'engagement avant le vote du budget primitif 2021.**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **AUTORISE M. le Maire, ou son représentant à pouvoir engager, liquider et mandater, à compter du 1er janvier 2021, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, pour les opérations et sur les montants indiqués dans le tableau ci-dessus. Les crédits concernés seront intégrés au budget primitif de l'exercice 2021.**

#### **15/Révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP)**

Rapporteur : François POMMOIS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la révision de l'autorisation de programme AP-1 « extension de la salle Nicolazic » et des crédits de paiement.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **16/Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **AUTORISE M. le Maire à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil**
- **PREVOIT** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

#### **17/Recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **CREE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité dans les grades suivants :**
  - **Adjoint d'animation à temps complet,**
  - **Adjoint d'animation à temps non complet,**
  - **Adjoint technique à temps complet,**
  - **Adjoint technique à temps non complet ;**

**Grades relevant de la catégorie hiérarchique C.**

**Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum.**

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

- PREVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

#### **18/Désignation de l'ACFI - convention avec le Centre de Gestion**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le conseil municipal :

- APPROUVE la désignation d'un agent chargé des fonctions d'inspection en santé-sécurité au travail par la signature d'une convention par la Commune avec le Centre de Gestion du Morbihan pour la période 2021-2026
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention

#### **19/Adhésion au service de médecine préventive - convention avec le Centre de Gestion**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention à passer avec le Centre de Gestion pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023
- AUTORISE le Maire ou son représentant à la signer

### **URBANISME**

#### **20/Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à Auray Quiberon Terre Atlantique sur le périmètre des parcs d'activités communautaires**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

Avec 1 voix CONTRE, le conseil municipal décide de :

- METTRE FIN à la délégation du Maire en matière de droit de préemption urbain sur le périmètre des parcs d'activités existants ou en devenir sur le territoire communal
- DELEGUER à Auray Quiberon Terre Atlantique l'exercice du droit de préemption urbain sur le périmètre du parc d'activités de Kerfontaine, conformément à l'annexe 9

### **ENVIRONNEMENT**

#### **21/Eau du Morbihan – rapport annuel d'activité 2019**

Rapporteur : Nicolas LE GROS

Le conseil municipal :

- PREND ACTE de la communication de ce rapport.

### **TRAVAUX**

#### **22/Morbihan énergies – convention de financement et de réalisation - géodétection et géoréférencement des réseaux d'éclairage**

Rapporteur : Karl HURTAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation avec Morbihan énergies pour la prestation de géo-détection et géoréférencement des réseaux d'éclairage de la commune
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à la signer

**23/Morbihan énergies – convention de financement et de réalisation – rénovation des réseaux d'éclairage – armoire A022**

Rapporteur : Karl HURTAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation avec Morbihan énergies pour la rénovation des réseaux d'éclairage de la commune
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à la signer

**24/Morbihan énergies – convention de financement et de réalisation – rénovation des réseaux d'éclairage – armoire A027**

Rapporteur : Karl HURTAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation avec Morbihan énergies pour la rénovation des réseaux d'éclairage de la commune
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à la signer.

**25/Morbihan énergies – convention de financement et de réalisation – extension des réseaux d'éclairage - Kergoho**

Rapporteur : Karl HURTAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation avec Morbihan énergies pour l'extension des réseaux d'éclairage de la commune au niveau de l'impasse de Kergoho
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à la signer.

**26/Enedis – convention de servitude**

Rapporteur : Karl HURTAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** la convention de servitudes avec Enedis
- **AUTORISE M. le Maire** ou son représentant à signer tout document y afférent

**MARCHES PUBLICS**

## **27/Groupement commune-CCAS – consultation et passation des marchés d'assurance - attribution**

Rapporteur : Franck VALLEIN

### **A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE**, au vu des résultats de l'analyse des offres, l'attribution des marchés aux organismes cités ci-dessus et la base des montants indiqués pour chaque lot. Ces marchés sont conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée de 5 ans.
- **AUTORISE** le Maire, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, ou son représentant à signer les contrats au nom de la commune et du CCAS.

## **28/Délégations du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT : compte-rendu des décisions n°2020-91 à 2020-100 inclus**

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Titulaire du marché ou Destinataire</b>	<b>Montant en € HT</b>	<b>Montant en € TTC</b>
2020-91	29-oct	Contrat de maintenance des équipements électroménagers du restaurant scolaire, d'une durée de 5 ans.	RIVOAL 56100 Lorient	Annuel : 1 185,00 €  Durée totale : 5 925,00 €	Annuel : 1 422,00 €  Durée totale : 7 110,00 €
2020-92	29-oct	Vérification annuelle des alarmes incendie, des systèmes de désenfumage et des extincteurs pour l'année 2020.	Ouest Protection Sécurité 56400 Auray	3 333,00 €	4 000,00
2020-93	30-oct	Fourniture et pose d'une crosse de préhension au restaurant scolaire.	SEO Etanchéité	1010,11 €	1 212,13 €
2020-94	09-nov	Commande de fleurs pour l'été 2021.	Fleurs des 7 îles 56400 Plougoumelen	2 619,00 €	2 880,90 €
2020-95	12-nov	Travaux d'entretien sur le chargeur pelle ; changement du clapet de sécurité et du kit joint du vérin de flèche.	M3 35650 LE RHEU	1 532,46	1 838,95
2020-96	12-nov	Contrat d'entretien des bouches et poteaux incendies d'une durée de trois ans, renouvelable une fois trois ans.	SAUR 56400 Auray	Annuel : 1 916,67 €  Durée totale : 11 500,02 €	Annuel : 2 300,00 €  Durée totale : 13 800,00 €
2020-97	13-nov	Commande de fioul pour la Mairie.	CPO 56000 Vannes	1 280,82 €	1 536,98 €

2020-98	13-nov	Cotisation 2021 sur la base de 0,33 € HT par habitant.	CAUE 56000 Vannes	1 888,26 €	1 888,26 €
2020-99	23-nov	Impression et façonnage du bulletin municipal en 3 000 exemplaires.	Imprimgraph IOV Communication 56610 Arradon	2 589,58 €	3 107,50 €
2020-100	04-déc	Impression de papier A4, d'enveloppes de différents formats et de cartes de visites avec le nouveau logo de la Commune.	Imprimgraph IOV Communication 56610 Arradon	1 699,00 €	2 038,80 €

**Le conseil municipal :**

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du CGCT.

## **ENVIRONNEMENT**

### **29/Atlas de la Biodiversité Communale – avenant à la convention financière**

Rapporteur : Nicolas LE GROS

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'avenant à la convention du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer cet avenant

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **30/Titres restaurant – Modification de la valeur faciale**

Rapporteur : Philippe GOURAUD

**A l'unanimité, le conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurant à 6 € à compter du 01/01/2021

**Fin de la séance : 21h30**